

**CONSEIL MUNICIPAL de
St-Thomas-de-Cônac**
(Charente-Maritime)
Délibération N° 2024_12

Séance du 04 mars 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 14
Procuration : 1
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation
26/02/2024

Date d'affichage
07/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

07/03/2024

et publication du :

07/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre mars à 20h00, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hughes SCIARD

Etaient présents :

M. CASTANO Didier, Mme CHAUSSE Tracey, M. COULON Hervé Jean-Noël, Mme COUNIL Marie-Hélène, M. COURPRON Jean-Claude, M. COURPRON Tony, M. DELAGE Vincent, M. FARFIER Floris, M. FEUGNET Christophe, Mme MARCHAIS Gisèle, M. POINTREAU Nicolas, Mme POUZAUD Danielle M. SCIARD Hughes, Mme TESSIER Georgette.

Procuration(s) : Fabrice LATASTE à Jean-Claude COURPRON

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : Fabrice LATASTE

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Marie-Hélène COUNIL

Objet : Affectation des résultats 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Hughes SCIARD, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 04 mars 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	170 465,58 €
Un excédent reporté de :	297 586,55 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	468 052,13 €
Un excédent d'investissement de :	10 702,67€
Un déficit des restes à réaliser :	13 840,00 €
Soit un besoin de financement de :	3 137,33 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION DU 31/12/2023 : EXCEDENT	468 052,13 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE 1068 :	3 137,33 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT 002	464 914,80 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE 001 EXCEDENT	10 702,67 €

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 – 211704101-20240304-2024_12-DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 07/03/2024

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ST THOMAS de Cônac
Le Maire, Hughes SCIARD

